

/JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-269 du 14 Juillet 1986

chargeant le Camarade Didier DASSI,
Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publi-
ques et Semi-Publiques, de l'intérim
du Camarade Hospice ANTONIO, Ministre
des Finances et de l'Economie pour
compter du 30 Juin 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRET :

Article 1er.- Pour compter du 30 Juin 1986, le Camarade Didier
DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entre-
prises Publiques et Semi-Publiques, est chargé de l'intérim du
Ministre des Finances et de l'Economie pendant l'absence du Cama-
rade Hospice ANTONIO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 14 Juillet 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MFE-
MJIEPSP 6 AUTRES MINISTERE 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-